



Paris, le 16 avril 2019

Les 14/24 ans en deux-roues motorisés sont-ils bien équipés ?

16 avril 2019 – L'association Attitude Prévention dévoile les résultats d'une enquête exclusive menée auprès des 14/24 ans utilisateurs de deux-roues motorisés pour faire le point sur leur équipement. Ainsi, il arrive à 1 jeune conducteur sur 3 de rouler sans gants et 4 jeunes sur 10 ne savent pas qu'ils sont aussi obligatoires pour les passagers. Pour poursuivre son action de sensibilisation sur l'importance de l'équipement en deux-roues motorisés et notamment du port de gants homologués, Attitude Prévention organisera à Rosny (93) du 15 au 19 avril une opération spéciale « Des gants pour tous » sur la piste d'éducation routière CRS/Attitude Prévention.

▶ Si 9 jeunes sur 10 se déclarent bien équipés...

Sur un deux-roues, 92% des jeunes se considèrent « très bien » ou « bien » équipés. Dans le détail, 22% des jeunes se disent « très bien équipés » notamment grâce à la sensibilisation de leurs parents/proches (56%) et aux campagnes de prévention (47%). Pour ceux déclarant ne pas être parfaitement bien équipés, le frein à l'équipement est avant tout une question de prix (65%), suivie par le manque de confort des équipements (26%). Les jeunes semblent avoir conscience de l'importance de la protection puisqu'ils sont 62% à être plus prudents lorsqu'ils sont moins bien équipés.

...la réalité au guidon est plus contrastée.

Le casque : 83% seulement des conducteurs le portent systématiquement et 81% des passagers.

Les gants : il arrive à 1 jeune conducteur sur 3 de rouler sans gants et 4 jeunes sur 10 ne savent pas qu'ils sont aussi obligatoires pour les passagers. Seulement 2 jeunes conducteurs sur 3 portent les gants en toute saison (67%). Il n'y a que 2 jeunes conducteurs sur 3 qui portent des gants homologués EPI (65%) alors que c'est une obligation.

Autres équipements (non obligatoires mais fortement conseillés) : le blouson (62% pour le conducteur vs 57% pour le passager), le pantalon (62% vs 61%), des chaussures montantes (43% vs 44%).

> Près d'1 jeune sur 3 s'équipe mieux pour de longs trajets (31%), alors que le risque d'accident reste présent, quelle que soit la durée du déplacement.

En période estivale notamment, les jeunes se protègent moins bien.

Chez les conducteurs comme chez les passagers, on observe des comportements à risque en termes d'équipement au printemps et en été. Ainsi, près d'1 jeune sur 2 a déjà roulé bras nus (46% pour les conducteurs, 44% chez les passagers) ou les jambes découvertes (45% chez les conducteurs, 41% pour les passagers). 31% des conducteurs et passagers ont déjà roulé avec des chaussures ouvertes (tongs, sandales, escarpins...).

Enfin, toujours en période estivale, 15% des conducteurs et 16% des passagers ont déjà roulé sans casque. Et 1 jeune sur 5 a roulé avec le casque non attaché (20% chez les conducteurs et 19% chez les passagers), ou le casque mal posé sur la tête (19% chez les conducteurs et 18% chez les passagers).

Au-delà de l'équipement, les 14-24 ans peuvent adopter des comportements à risque sur la route.

Souvent ou occasionnellement :

- >58% ont déjà roulé au-dessus de la limite de vitesse autorisée,
- >26% ont déjà transporté un passager sans casque,
- >25% ont déjà roulé avec un engin débridé ou l'ont débridé eux-mêmes.
- >22% ont déjà répondu au téléphone en roulant
- Nature 15 de l'alcool/drogue 15 de l'alc
- 13% ont déjà roulé sans assurance
- 12% ont déjà roulé sans permis.
- Pour Patrick Jacquot, Président d'Attitude Prévention, « les résultats de l'enquête sont contrastés : les jeunes se considèrent bien équipés ... Et pourtant ils adaptent leur niveau d'équipements selon la saison, le trajet... alors qu'en deux-roues, c'est leur seule protection ». « Les jeunes ont tendance à négliger l'équipement de leur passager qui est pourtant aussi important que celui du conducteur, le risque de blessures en cas de chute étant le même ».

Selon lui, « cette étude est précieuse. Elle nous permet de mieux identifier le niveau d'informations des jeunes sur l'équipement, les risques qu'ils prennent et d'adapter nos messages de prévention. Avec un objectif : transmettre « la bonne attitude » ».

Patrick Jacquot conclut : « à nous de faire de la pédagogie sans donner de leçons et de continuer à les sensibiliser en suscitant leur intérêt par des actions et campagnes de prévention originales. C'est tout le sens de notre piste d'éducation routière CRS/Attitude Prévention sur laquelle, à l'occasion de son passage à Rosny-sous-Bois (93), du 15 au 19 avril, nous allons distribuer des gants homologués à chaque élève participant. L'approche concrète qu'apporte la piste est une solution pour capter l'attention des jeunes et leur faire passer les messages qui sauvent ».

Méthodologie:

Les résultats de cette enquête ont été obtenus à partir d'une étude quantitative réalisée auprès de 508 jeunes âgés de 14 à 24 utilisateurs réguliers de 2 ou 3 roues motorisés. L'échantillon a été interrogé par questionnaire auto-administré en ligne sur système CAWI (Computer Assisted Web Interview) d'une durée de 10 minutes. Les interviews ont été réalisées du 20/02/2019 au 02/03/2019.

Toute publication totale ou partielle doit impérativement utiliser la mention complète suivante : « Sondage OpinionWay pour Attitude Prévention » et aucune reprise de l'enquête ne pourra être dissociée de cet intitulé.

À propos de l'association Attitude Prévention :

Attitude Prévention est une association créée par les adhérents de la Fédération Française de l'Assurance (FFA). Risques routiers, risques d'accidents de la vie courante, risques santé : Attitude Prévention agit et responsabilise sur toutes les causes de sinistralité.

En savoir plus



attitude-prevention.fr



@PreventAttitude



Attitude Prevention

Contact presse:

Frédéric Castelnau 06 62 23 05 15 media.attitude.prevention@gmail.com





La piste d'éducation routière CRS/Attitude Prévention

Chaque année, la piste d'éducation routière CRS/Attitude Prévention propose aux « ados », dans toute la France, une initiation pratique aux spécificités du deux-roues motorisé. L'objectif : transmettre les règles de bases d'une conduite en toute sécurité. Toute l'année, grâce au soutien d'Attitude Prévention, une douzaine de moniteurs CRS, spécialistes de la sécurité routière, font passer les messages qui sauvent.

> Du 15 au 19 avril, retrouvez la piste CRS/Attitude Prévention, Stade Armand Girodit, 118 Avenue Président John F Kennedy, à Rosny-sous-Bois (93).

Opération spéciale « des gants pour tous » à Rosny-sous-Bois : En deux-roues motorisé, aucune carrosserie ne protège le conducteur et son passager, seul l'équipement de sécurité (casque, blouson, gants...) limite les risques de blessures en cas d'accident. Obligatoires depuis novembre 2016, les gants font partie intégrante de cet équipement. C'est pourquoi, l'association Attitude Prévention encourage les scolaires de Rosny-sous-Bois à « prendre des gants avec leur sécurité » et leur offrira lors de leur passage sur la piste une paire de gants homologués pour la pratique d'un deux-roues motorisé.

- Retrouvez ici le planning des opérations à venir et la piste en vidéo.
- Et découvrez le site créé par Attitude Prévention pour tout savoir sur la conduite d'un deuxroues motorisé: www.conduire-scooter-moto.fr

À propos de la piste d'éducation routière CRS/Attitude Prévention : les assureurs français, via l'association Attitude Prévention, se sont associés aux CRS pour initier les jeunes conducteurs de deux-roues aux bonnes pratiques en matière de sécurité. Chaque année, une trentaine d'opérations sont ainsi organisées sur tout le territoire, sensibilisant plus de 10 000 personnes dont 9 000 scolaires.

En savoir plus



attitude-prevention.fr PreventAttitude





Attitude Prevention

Contacts presse:

Frédéric Castelnau - 06 62 23 05 15 media.attitude.prevention@gmail.com Responsable technique de la piste :

Christophe Ecollan - 07 82 02 96 17 pistecrs@amail.com



Conducteurs et passagers de deux-roues motorisés : portrait

Qui est derrière le guidon ?

41% des jeunes sont uniquement conducteurs de deux-roues motorisés, 33% sont exclusivement passagers et 26% sont conducteurs et passagers. A noter que les conducteurs exclusifs sont plus souvent des hommes (53% de l'échantillon versus 32% pour les femmes) et des « très jeunes » (50% des 14/18 ans vs 31% pour les 18/24 ans). Les passagers exclusifs sont plus souvent des femmes (41% vs 22% pour les hommes) et des 18/24 ans (42% vs 26% pour les moins de 18 ans).

Les jeunes conducteurs utilisent principalement le scooter (77%), vient ensuite la moto pour 25% et seulement 5% utilisent des cyclos.

54% des jeunes interrogés ont au moins un parent utilisateur d'un deux-roues motorisé.

Quel permis ?

54% des conducteurs ont le permis AM (anciennement BSR, permis minimum requis pour rouler en deux-roues motorisés), 36% ont le permis B, 22% ont le permis A2 et A (permis moto, les titulaires du permis A2 ne peuvent conduire qu'un deux-roues dont la puissance est inférieure à 35kW) et 21% le permis A1 (permettant de conduire une cylindrée entre 50 et 125cm3). 5% conduiraient sans aucun permis.

Quel usage ?

80% des jeunes utilisent leur deux-roues, en tant que conducteur ou passager ou les deux, au moins une fois par semaine, dont 22% tous les jours et 40% plusieurs fois par semaine. A noter que les moins de 18 ans roulent plus fréquemment : 91% au moins une fois par semaine vs 69% pour les 18/24 ans. Pour 57% des jeunes, le deux-roues est en premier lieu utilisé pour les loisirs. 49% l'utilisent pour aller en cours, au travail. Enfin, 42% des interrogés évoquent le plaisir de rouler (71% chez les conducteurs exclusifs de moto vs 37% chez les scootéristes).

Quelle perception de la sécurité ?

88% des jeunes conducteurs se sentent suffisamment formés pour conduire un deux-roues motorisé. Et 74% des jeunes se déclarent se sentir en sécurité à bord d'un deux-roues motorisé.

Quelle accidentalité ?

44% des jeunes interrogés ont déjà eu un accident en roulant avec un deux-roues motorisé. Dans le détail, 23% ont eu un accident sans gravité, 16% avec blessure légère et 7% avec blessure grave.

Repères :

En deux-roues motorisés, pour le conducteur et son passager, il y a deux équipements obligatoires à porter, le casque et les gants et un à détenir, le gilet de haute-visibilité (à ne porter qu'en cas d'urgence).

Le port d'un équipement complet (blousons, gants, pantalons, chaussures montantes, casques, airbags) – permet de diminuer les lésions, les fractures, les brûlures et les abrasions cutanées ou musculaires.

Les blessures aux mains sont très courantes puisque le premier réflexe est de les mettre en avant en cas de projection au sol. Environ 20% des victimes à deux-roues motorisé sont atteintes à la main ou au poignet (estimation Registre du Rhône).

Lors d'un accident, avec des gants épais, les blessures aux mains sont atténuées ou évitées dans 95% des cas pour les motocyclistes et 87% des cas pour les cyclomotoristes (Source MAIDS – Étude approfondie sur les accidents en motocycles).

Source : site du Ministère de l'Intérieur, site de la Sécurité Routière, Guide « Equipements deux-roues motorisés